

Réf: Dossier 323852

Avis de constitution

SOCIETE « ESSO GOLD »

Siège Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, Rosiers 2  
en face de 35eme arrondissement, Lot 93, Ilot 10, 23 BP  
1795 Abidjan 23., Lot 93, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESSO GOLD »

Objet : Exploitation minière

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, Rosiers 2  
en face de 35eme arrondissement, Lot 93, Ilot 10, 23 BP  
1795 Abidjan 23., Lot 93, Ilot 10

Dirigeant(s) M TOURE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06700 du 09/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41265/GTCA/RC/2024 du 09/07/2024

